



RENCONTRE AVEC... PHILIPPE CREVEL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CERCLE DES ÉPARGNANTS

## **« L'incapacité d'apprécier le risque mine la confiance des épargnants »**

Par Edwige Murguet - 17/06/2010

### **Allonger la durée des contrats d'assurance-vie serait-il une bonne solution ?**

Ce n'est pas certain. Un tel aménagement risque de s'accompagner de modifications fiscales qui ne seront pas forcément avantageuses pour tout le monde. Arbitrer en faveur d'un régime plus favorable destiné à ceux qui épargnent pour le long terme risque de s'accompagner d'une taxation plus importante pour ceux qui ont prévu de placer leur épargne à un horizon de moyen terme. Il paraît peu probable que l'Etat fasse une croix sur les revenus du capital. C'est ainsi que de nouvelles dispositions en matière de fiscalité, devenues plus attrayantes pour des contrats d'une durée de douze ans par exemple, pourraient à l'inverse pénaliser ceux qui décident d'en sortir avant. Les épargnants seraient à moitié gagnants.

### **Pourquoi le développement de l'épargne longue revient-il au cœur des préoccupations ?**

En pleine traversée de crise de la dette, les Etats européens ont besoin d'allonger la maturité de leur endettement et, par conséquent, de s'assurer de la fidélité des acheteurs en titres souverains. Dans un tel contexte, la stabilité des investissements des épargnants et des institutionnels, dont les assureurs, est primordiale. Par ailleurs, l'histoire nous rappelle que des produits de placement nouveaux sont en général concoctés lorsque l'Etat est confronté à de graves problèmes de financement. N'oublions pas que le développement des services financiers lié à la libéralisation des marchés au cours des années 80 avait pour but de faire face aux déficits budgétaires croissants (300 milliards de francs en 1987...). Il a débouché sur une importante augmentation de l'épargne financière.

### **La garantie de l'Etat qui serait apportée aux véhicules d'investissements public-privé est-elle de nature à rassurer les épargnants ?**

Non. Seule la restauration de l'échelle des risques sur les taux d'intérêt pourrait rassurer les épargnants. Des taux aussi bas comme c'est le cas actuellement, avec les injections massives de liquidités dans le système, provoquent des mouvements spéculatifs qui obstruent toute vision à long terme. Ils empêchent investisseurs et épargnants d'apprécier le risque. Cette incapacité mine leur confiance. Ensuite, la garantie de l'Etat n'est pas le gage de la délivrance d'un rendement.